



Fédération des OSBL d'habitation du
Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles

1^{er} juin 2010

Volume 2 numéro 3

Bulletin d'information pour les OSBL d'habitation de l'Est

Ça bouillonne encore à la fédération. Après avoir consacré une partie de février et mars à la défense du dossier du soutien communautaire. Avril, quant à lui, a été utilisé pour la préparation du Forum des aînés. Voilà donc une mise à jour de ces deux dossiers.

Les rendez-vous annuels

Encore une fois cette année, la participation des bénévoles a été importante à Rivière-du-Loup le 31 mars dernier. Tenu sous le thème : « *Le monde change... les bénévoles aussi!* », le conférencier, Monsieur Raymond Arpin, invitait les participants dont 39 de nos membres à réfléchir pour renouveler leur action bénévole.

Trouver un sens et tirer profit du changement et du droit à la différence, voilà comment il a engagé la réflexion. Il a aidé les bénévoles présents à découvrir les bénéfices sur les plans personnels et organisationnels de leurs actions. Il les a invité à s'ouvrir aux différences : d'idées, d'opinions et de solutions. Finalement, il leur a appris à mettre en place des mécanismes pour faire échec à ses idées préconçues.

Soutien communautaire, grande déception au Bas-Saint-Laurent

Une nouvelle opération de mise en place du Cadre national sur le soutien communautaire a été mise en place pour la 3^{ième} année consécutive.

En Gaspésie, l'agence régionale a opté pour le statu quo et les cinq bénéficiaires, tous des OSBL, se partageront 96,080 \$ avant indexation pour 2010 pour offrir les services de soutien. Le fait de diminuer le nombre de participants et d'allouer des montants plus substantiels permet des interventions plus structurantes.

Au Bas Saint-Laurent, l'agence régionale est allée en appel de projet, ce qui a permis à la fédération de se positionner. Celle-ci a offert à tous les OSBL membres, volet 2, (personnes âgées) du Bas Saint-Laurent de déposer un projet commun, ce qui a été fait le 15 mars. Le 13 mai dernier, l'agence du Bas Saint-Laurent rendait public sa décision en allouant **un budget de 26,192 \$ pour 2010 (117,000 \$ en 2009)** à la Fédération des OSBL pour les 19 OSBL qui étaient éligibles et qui avaient accepté de participer au projet. Il s'agit évidemment d'une réduction significative du budget alloué et les 19 participants au projet sont très déçus. La plus grande partie du budget réservé à ce projet a été remis aux OMH du Bas Saint-Laurent. Nous suivrons évidemment ce dossier de près et une nouvelle rencontre avec l'agence est prévue sous peu pour en discuter.

Assemblée générale annuelle

L'**Assemblée générale annuelle** de la Fédération s'est déroulée le 29 avril dernier devant quelques 60 participants. Après avoir présenté les réalisations de 2009, le rapport financier a été déposé. L'année 2009 s'est conclue avec un important surplus financier. Aux élections, les mêmes administrateurs ont été reconduits.

Pour 2010, la fédération continuera à offrir des services diversifiés aux membres et répondra aux demandes ponctuelles de ses membres. Par le biais de son programme de formation, elle appuiera la formation de ses membres en finançant la plupart des activités admissibles se déroulant dans le territoire et celles organisées par le Réseau québécois. Finalement, le Programme de soutien aux membres permettra à chaque OSBL de réclamer jusqu'à un maximum de 600 \$ pour des services d'animation, d'aide à l'administration et autres services similaires.

Forum des aînés

Ce sont bien 85 personnes âgées bénévoles dans des OSBL, des intervenants des Centres de santé, des comités de bénévoles qui se sont pointés pour le forum du 29 avril 2010.

L'événement a été centré sur trois thèmes pendant cette rencontre : l'intégration des personnes âgées dans les maisons d'hébergement, les abus chez les aînés et l'animation dans ce type d'établissement.

Intégration des personnes âgées

Quand une personne âgée quitte son domicile pour entrer dans un établissement où elle sera amenée à vivre en collectivité avec d'autres aînés, les habitudes de vie s'en trouvent complètement transformées : elle doit s'adapter à de nouvelles règles de vie, à un nouveau fonctionnement et les changements se vivent à plusieurs niveaux. La plupart de ces personnes n'ont plus le même réseau d'amis hors de leur quartier d'origine et vivent un changement important. Quand on sait que l'âge risque d'amener une difficulté d'adaptation, on peut en conclure que le fait de changer de domicile pour aller vivre en établissement constitue un moment charnière de la vie d'une personne âgée.

En plénière, on a retenu que :

- Il faut tenir compte de la personnalité des nouveaux et s'adapter au rythme de chacun;
- Les nouveaux amènent de la vie et suscitent l'intérêt des autres;
- La maison doit présenter ses services, le personnel, les résidents et les lieux;
- Il faut comprendre que quitter sa maison ou son logement est un deuil;
- Il faut aller au devant.

Abus chez les aînés

Les aînés sont vulnérables et à cet égard, ils sont susceptibles d'être victimes d'abus tels des vols de biens ou de la sollicitation monétaire de la part de leurs proches sous prétexte de services rendus. Et finalement, les aînés qui confient la gestion de leurs biens par le biais d'une procuration sont aussi vulnérables, surtout si la procuration n'est pas libellée adéquatement. Les aînés sont fragiles et il est important qu'ils soient en mesure de réagir face à ces situations.

En plénière, on a retenu que :

- Chaque résident doit se sentir responsable du milieu dans lequel il vit;
- Il faut encourager le résident à dénoncer l'abus avec support du CLSC;
- Même quand c'est dans la famille, il faut dénoncer;
- La résidence doit publiciser les aides (dépliants) pour de telles situations;
- En résidence, l'aîné est davantage protégé.

Animation

L'apport des personnes âgées dans leur maison d'hébergement est indispensable. Elles apportent avec elles une expérience de vie et un bagage de connaissances à partager. C'est dans le respect de cette expérience de vie qu'il faut les approcher et comprendre leur manière de s'impliquer. Elles sont généreuses de leur temps à partager dans diverses activités de groupe.

Les personnes âgées qui prennent leur place dans les maisons d'hébergement déterminent elles-mêmes ce qu'elles souhaitent réaliser en se regroupant pour structurer leurs projets et leurs activités. C'est de cette manière que les personnes âgées peuvent le mieux contribuer à la société et rester un actif important pour tous.

Soulignons que la Fédération des OSBL en habitation du Bas St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles compte 45 OSBL d'habitation membres dont 29 sont spécialisés auprès des personnes âgées. Cette Fédération a été mise sur pied en 2008 par des établissements dans le but de donner les meilleurs services possibles à la population et à ses membres.

En plénière, nous avons retenu que :

- Viactive est un « must », un programme d'animation est nécessaire dans chaque maison;
- Un jardin floral, un jardin de fruits et légumes pour les personnes encore capable, c'est bien. Les bacs à fleurs, c'est tellement agréable quand c'est un aîné qui le fait.
- Pour casser la solitude des résidents, organiser des activités avec les gens du village ou de la ville.
- La présence intergénérationnelle dans la maison distrait les personnes âgées.

Au terme des assises, des remerciements chaleureux ont été adressés à Julie Gendron du CSSS de Rivière-du-Loup et à Michel Thisdel de la Caisse populaire de Rivière du Loup.

Vos administrateurs : Gervais Darisse, Diane Dubé, Hughette Dubé, Rodrigue Gamache et Sylvie Ouellet

Pour joindre la fédération : Johanne Dumont, coordonnatrice

FOHBGI : téléphone : 418-867-5178

Adresse : 15, rue Fraser, Rivière-du-Loup (Qc) G5R 1C1